

LE PRÉSIDENT

Dr. G.D. Baer  
Directeur Adjoint  
Banque des Réglements Internationaux  
CH-4002 Bâle  
Suisse

Paris, le 12 octobre 1988

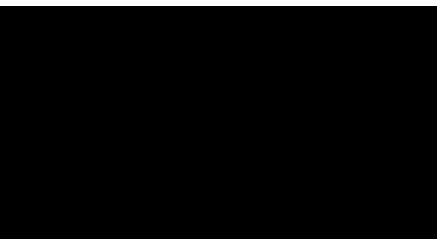
Re : DR/RH LE8234

Monsieur,

Comme je l'avais indiqué au Président Delors dans ma lettre du 8 juillet 1988, l'ABE vient de mettre en place un groupe d'experts sous la direction du Professeur Alfred Steinherr, chargé d'examiner d'un point de vue marché les problèmes que pose l'absence de cadre institutionnel au développement de l'écu. Le groupe se propose d'élaborer d'ici à janvier 1989 un certain nombre de recommandations pratiques visant à améliorer les conditions de fonctionnement des marchés de l'écu et, par là même, d'assurer auprès des opérateurs financiers et industriels un niveau d'acceptation suffisant pour garantir un développement continu de l'écu.

Il serait particulièrement agréable à l'ABE de vous soumettre en votre qualité de secrétaire du groupe d'experts mis en place par le Conseil Européen de Hanovre et présidé par Monsieur Jacques Delors, les conclusions de nos travaux à ce sujet, en vue d'un examen éventuel par les membres dudit groupe.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération très distinguée.



Copie à M. Tommaso Padoa-Schioppa